

Communiqué de presse - Club d'escalade Armor Argoat

Guingamp-Paimpol Agglomération ne peut laisser se diffuser des déclarations publiques inexactes et préjudiciables, mettant en cause son action et laissant entendre une prétendue absence de dialogue avec le Club d'escalade de l'Armor et de l'Argoat. Ces propos, relayés publiquement, sont infondés et appellent un rétablissement clair et rigoureux des faits.

La réflexion relative à la fin de la convention liant l'Agglomération au lycée de Kernilien n'a rien d'improvisé. Elle a été engagée dès le dernier trimestre 2024 dans un cadre parfaitement identifié, poursuivant trois objectifs constants : le respect du droit, l'équité de traitement entre les associations du territoire et la responsabilité dans l'utilisation des deniers publics. Les communes concernées ont été informées dès l'automne 2024 de la nécessité de mettre un terme à cette convention à échéance juin 2025 et de rechercher, conjointement, des solutions de relocalisation pour les associations impactées.

La commune de Guingamp a ainsi été rencontrée le 6 novembre 2024 et a rapidement évoqué des possibilités d'accueil dans de nouveaux équipements sportifs à compter de septembre 2025. Des échanges se sont tenus à la même période avec la commune de Grâces. Une réunion tripartite a par ailleurs été organisée le 6 décembre 2024 avec la commune de Plouisy, à laquelle le Club d'escalade avait été expressément convié afin de permettre un échange collectif. **Le club ne s'y est pas présenté et n'a, à ce jour, fourni aucune explication à cette absence.**

Contrairement aux affirmations relayées, le Club d'escalade de l'Armor et de l'Argoat a bien été associé aux échanges. Une invitation formelle lui a été adressée le 24 mars 2025, et une réunion s'est tenue le 24 avril 2025 en présence de quatre représentants du club, de l'élu communautaire en charge du sport et des services de l'Agglomération. À cette occasion, les motifs précis, juridiques et financiers conduisant à la fin de la convention ont été exposés de manière transparente. Il avait alors été convenu de solliciter une rencontre associant la Région Bretagne et la direction du lycée de Kernilien. Cette proposition n'a toutefois pas abouti, le lycée ayant refusé toute réunion collective et souhaité recevoir le club seul, sans association de l'Agglomération.

Parallèlement, Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé, dès la mi-janvier 2025, de nombreuses démarches auprès de la Région Bretagne afin de rechercher des solutions partagées. Le Vice-président régional en charge de la vie associative a été sollicité à plusieurs reprises. Une copie des échanges adressés au lycée lui a été transmise le 7 avril 2025 afin de l'informer précisément de l'état d'avancement du dossier. Plus récemment encore, de nouvelles tentatives de rendez-vous ont été engagées. L'Agglomération a tenu le club informé de ces démarches et de son attente d'un retour régional, allant jusqu'à

envisager une nouvelle rencontre afin de maintenir le dialogue et d'éviter toute crispation inutile.

Il est par ailleurs indispensable de rappeler le cadre des compétences publiques. Depuis 2019, le soutien financier aux associations sportives relève des communes. Guingamp-Paimpol Agglomération ne dispose d'aucune base légale lui permettant de financer l'utilisation d'un équipement appartenant à la Région Bretagne et rattaché à un lycée agricole d'État. Elle agit avec cohérence et responsabilité en mettant gratuitement à disposition les équipements sportifs dont elle est propriétaire ou gestionnaire, conformément à la délibération adoptée à l'unanimité le 25 novembre dernier. La décision prise consiste uniquement à mettre fin à une situation juridiquement fragile et à rétablir une stricte égalité de traitement entre l'ensemble des associations du territoire.

Guingamp-Paimpol Agglomération tient à réaffirmer que personne ne souhaite voir disparaître la pratique de l'escalade sur le territoire. Le rôle du Club d'escalade de l'Armor et de l'Argoat en matière d'éducation populaire, de cohésion sociale et de promotion d'une discipline exigeante est pleinement reconnu. Pour autant, l'avenir de cette activité ne saurait reposer sur la seule intervention de l'Agglomération. Il relève d'une responsabilité partagée entre la Région Bretagne, le lycée de Kernilien, les communes disposant d'équipements adaptés, le Département, et les associations. Dans cet esprit, Guingamp-Paimpol Agglomération demeure favorable à l'organisation d'une rencontre associant l'ensemble de ces partenaires afin de définir un cadre clair, juridiquement sécurisé et financièrement soutenable pour la poursuite des activités. Elle y prendra toute sa part, dans le respect de ses compétences, de ses moyens et de l'exigence d'équité à laquelle elle est attachée.

Guingamp-Paimpol Agglomération continuera d'agir avec constance, loyauté et sens de l'intérêt général, et ne peut accepter que des accusations infondées viennent remettre en cause le sérieux de son action et l'engagement de ses élus et de ses services.

Vincent Le Meaux

Président de Guingamp-Paimpol Agglomération

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh